Orange Business Services SA - Direction EOLAS
29, Rue Servan - 38 000 Grenoble
Tél. : +33 4 76 44 50 50 contact@eolas.fr www.eolas.fr
SIRET : 345 039 416 00713
N° identification TVA : FR26 345 039 416

Bon de commande commerçant

AchatVille.com
Tous mes commerces en un clic !

" Faire de vos projets numériques une réalité "

N° commande *

DATE EMISSION* :
Int. commercial* :
Bon de commande EOL-HAV23

INFORMATIONS CLIENT

Raison sociale
Siret :
Enseigne :
Nom et prénom du dirigeant :
Téléphone :
Email :
Adresse complète :

Adresse de facturation (si différente) :

* Informations obligatoires

Code	PRESTATIONS	PU € HT
DMK-HAV	**PACK START** une boutique en ligne avec une page de présentation, **10 pages produits**, un plan d'accès, un formulaire de contact et la création illimitée de Bonnes Affaires. Nom de domaine dédié en option. Sécurisation en https - Responsive Design pour toutes tailles d'écrans - Statistiques de trafic Accès : illimité à l'outil d'administration. Equipe support dédiée. Tutoriaux et webinar de formation.	☐ **20 €HT/mois**
DMK-HAV	**PACK SITE VITRINE** une boutique avec une page de présentation, **pages produits illimitées**, un plan d'accès et un formulaire de contact. . des modules : **Click and collect**, Avis des Internautes, Bonnes Affaires illimitées, Animation commerciale (Evènements, Nouveautés...), Fichier Clients, Optimisation du référencement. 1 nom de domaine* (sous réserve de sa disponibilité) : www._____.fr ou .com Sécurisation en https - Responsive Design pour toutes tailles d'écrans - Statistiques de trafic Accès : illimité à l'outil d'administration. Equipe support dédiée. Tutoriaux et webinar de formation.	☐ **29 €HT/ mois**
	Option Vente en ligne . vente en ligne avec module de paiement bancaire (CB), création de Codes Promo, . gestion des commandes, gestion des zones et coût de livraison, gestion des stocks, connexion à Mondial Relay** et SoColissimo**	☐ **10€ HT par mois**
	Option Installation du module de paiement bancaire (Coût d'installation) Installation du module de paiement sécurisé bancaire** ou interbancaire** (SIPS, SystemPay, Ogone, Paybox)	☐ **140 €HT**

Renouvellement tacite sauf courrier AR 2 mois au plus tard avant la date anniversaire.

TOTAL HT	- €
TVA (20%)	- €
TOTAL TTC	- €

* Informations obligatoires

Code	PRESTATIONS	PU € HT
DMK-HAV	**NOM DE DOMAINE SUPPLEMENTAIRE*** Si vous souhaitez un nom de domaine avec le Pack Start ou des noms de domaine supplémentaires avec le pack" Site Vitrine" (1 nom déjà inclus), vous devez utiliser cette option. 1 nom de domaine* (sous réserve de sa disponibilité) : www._____.fr ou .com	☐ **36€ HT par an**

Engagement contractuel 12 mois avec renouvellement tacite sauf courrier AR 2 mois au plus tard avant la date anniversaire.

TOTAL HT	- €
TVA (20%)	- €
TOTAL TTC	- €

Règlement des abonnements :

☐ Règlement en une fois par chèque à la commande pour 12 mois
☐ Règlement mensuel en 12 fois sans frais par prélèvement automatique (joindre rib & autorisation de prélèvement)

Règlement des prestations ponctuelles (hors abonnements) : Règlement à la commande, en 1 fois par chèque : joindre un chèque au bon de commande.

Votre service client ouvert de 8H30 à 18H30 les jours ouvrés du calendrier français :
Un contact direct et personnalisé avec nos services par téléphone et un extranet client : https://My.Eolas.fr pour déposer des demandes par ticket.
Mise en œuvre des services : A réception de la commande signée et datée, les équipes compétentes d'OBS Direction Eolas lancent les démarches nécessaires à la mise en œuvre des prestations.
* Les noms de domaine seront commandés uniquement s'ils sont définis dans ce bon de commande et accompagnés du règlement (chèque ou RIB et autorisation).
** Nécessite une soucription auprès du service mentionné.

Modalités de facturation: Facturation annuelle en début de période puis à la date anniversaire.
Le client autorise Orange Business Services (OBS) à diffuser un témoignage écrit et/ou audiovisuel du Client (et, en cas de témoignage audiovisuel, de reproduire tout ou partie de la vidéo) à l'occasion d'évènements clients ou de salons auxquels OBS participe, d'actions de relations publiques sur les supports de communication internes et externes, sur les sites internet, réseaux sociaux ou plateformes de partage de vidéos d'OBS. Le contenu du témoignage écrit ou audiovisuel fera l'objet d'une validation par le Client avant sa diffusion par OBS. Cette autorisation est consentie à titre gratuit pour la durée du Contrat. La responsabilité d'OBS est dégagée quant à l'éventuelle utilisation et reproduction par des tiers du nom, des marques ou des logos du Client.

Ce bon de commande est associé aux conditions générales de vente d'OBS SA Direction Eolas consultables en ligne : https://my.eolas.fr/cgv . Sa signature vaut pour acceptation.

Fait à :
Le :

Signature et cachet (Nom, prénom, en qualité de, suivi de la mention manuscrite "bon pour commande"):

Orange Business Services SA - Direction EOLAS
29, Rue Servan - 38 000 Grenoble
Tél. : +33 4 76 44 50 50 E-mail : support@achatville.com
www.eolas.fr SIRET : 345 039 416 00713
N° identification TVA : FR26 345 039 416

Conditions Générales de Vente

Eolas pour AchatVille

Janvier 2023

Définitions :
La solution « AchatVille » est un portail de sites de commerçants et de commerce de proximité des communes mis en œuvre par Eolas pour les Chambres de Commerce et d'Industries Françaises représentée par l'Association des CCI AchatVille. La plate-forme AchatVille est composée de plateformes locales animées par les CCI Achatville. La « Plate-forme AchatVille » comprend l'ensemble des matériels informatiques et logiciels offrant les « Fonctionnalités AchatVille ». Tous les constituants informatiques d'AchatVille, autre que les outils de paiement électronique, sont sous la seule responsabilité d'exploitation d'Eolas. Tout usage des marques, graphismes, et tous les autres signes de reconnaissance constitutifs d'AchatVille sont conditionnés à l'autorisation expresse de l'Association des CCI AchatVille.
« Client » : entreprise commerciale, tout type de groupement, éligible par une CCI pour sa plate-forme locale, qui utilise les « Fonctionnalités AchatVille », notamment un « Site Vitrine». Le Client devient un éditeur de site Internet, il a la pleine responsabilité éditoriale du contenu rédactionnel et visuel de sa (ses) vitrine(s) ainsi que des « informations Publiées ». Le Client garantit la disponibilité des produits qu'il promeut.
« Eolas » : pour Orange Business Services SA – direction Eolas
« Fonctionnalités AchatVille » : décrites sur le bon de commande signé par le Client, utilisables par abonnement ou par achat ponctuel.
« Site Vitrine » : site Internet du client intégré dans une plate-forme locale AchatVille.
« Abonnement » : ils sont annuels, le paiement se fait par chèque en début de période ou par prélèvement automatique mensuel.
« Achat ponctuel » : les achats ponctuels sont payables à la commande par chèque ou par prélèvement automatique en une fois.
« Cahier de construction » : fichier électronique décrivant la page Vitrine et les produits du futur Site Vitrine.
« Date de mise en ligne » : date à laquelle un Site Vitrine est consultable librement sur Internet.
« Liens externes » : liens hypertextes servant à accéder à un autre Site web.
« Paiement sécurisé » : l'application de paiement sécurisé fait partie d'un contrat spécifique avec une des solutions de paiement du marché français.
« Nom de domaine » : Eolas gère les noms de domaine de ses clients avec la tacite reconduction sur un an.
« Informations publiées » : technique permettant d'émettre des informations automatiquement à partir d'un site Internet.

Article 1 – Prix, Abonnement : Les prix de Eolas pour AchatVille sont définis dans le bon de commande, ils sont garantis 1 an. Les abonnements sont annuels.
Article 2 – Lancement - Mise en ligne - Début d'abonnement : Le lancement consiste à la création d'un Site Vitrine à partir d'un Cahier de construction. Lorsque la mise en ligne du Site Vitrine intervient dans les 30 jours qui suivent la création du site, la date de début d'abonnement correspond à la date de mise en ligne du Site Vitrine. Dans le cas contraire, la date de début d'abonnement est la date de création du Site Vitrine plus 30 jours.
Article 3 – Commande d'un abonnement supplémentaire : Lors de la commande d'un abonnement supplémentaire, Eolas harmonise les temps de facturation en émettant une nouvelle facture pour un an auquel il est défalqué en prorata temporis la valeur payée non consommée.
Article 4 – Renouvellement des abonnements : L'abonnement d'un Site Vitrine est renouvelable annuellement. Eolas émet une nouvelle facture chaque année avant la date anniversaire de la fin de l'abonnement. Si le paiement se fait par chèque ou par paiement électronique, cette facture doit être réglée dans le mois qui suit. Si le paiement se fait par prélèvement automatique mensuel, il se fait en début de période. Tout retard supérieur à 1 mois entraîne la mise hors ligne du Site Vitrine.
Article 5 – Propriété et responsabilité des données du Client : Les données du Site Vitrine du Client (photos, images, textes, messages, graphiques, logos, marques, …) sont sa seule propriété. Elles sont sous sa responsabilité pleine et entière. Le Client garantit Eolas contre tout recours de tiers quant à la propriété et la légalité de ces contenus. Eolas s'interdit d'adapter sous quelque forme que ce soit les dits contenus.
Article 6 – Responsabilités du Client : En faisant partie d'AchatVille, le Client entre dans une galerie commerciale dont le but est d'informer les Internautes, de faciliter des visites dans son magasin et de permettre la vente en ligne. Le Client s'engage à respecter les règles en vigueur d'AchatVille. En cas de poursuites judiciaires à l'encontre du Client à cause d'une de ses Vitrines, Eolas suspend l'exécution de tout abonnement et de toute prestation sans droits à indemnité pour le Client jusqu'à la date de la décision de justice définitive. Les produits, informations, façons de faire contraires à l'ordre public et aux pratiques anormales (sécurité, netiquette, émission de spam, actions nuisibles au référencement …) sur Internet entraînent une interruption immédiate de la Vitrine. Le Client est seul responsable du maintien de la confidentialité de ses mots de passe. Le Client qui opte pour la vente avec paiement sécurisé doit signer un contrat spécifique avec une des solutions de paiement du marché français, Eolas n'est en aucun cas responsable de l'application paiement électronique. Le Client décharge Eolas de toute responsabilité portant sur le contenu éditorial des sites accessibles grâce à tout lien externe appartenant aux Vitrines. Les produits qui sont publiés par le Client réclament son engagement complet.
Article 7 – Responsabilités de Eolas : Eolas n'est tenu que par une obligation de moyens. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires. Eolas n'est pas responsable des dommages tels que perte d'activité, perte d'opportunité, perte de chiffre d'affaires ou perte de bénéfices. Eolas ne peut être responsable d'une quelconque altération des données transférées au Client ni de la non-conservation de ces données. Eolas ne saurait être tenu responsable des éventuels dommages, ou contaminations par virus, des données et/ou logiciels du Client dont la responsabilité incombe à ce dernier. Eolas garantit l'accès aux Sites Vitrines AchatVille par Internet avec une disponibilité d'au moins 99%. Eolas se réserve le droit d'interrompre son service pour effectuer des travaux exceptionnels de maintenance ou d'amélioration des installations.
Article 8 – Résiliation par le Client – Cas particulier des noms de domaine : Le Client peut résilier son contrat à tout moment par LRAR jusqu'à la date anniversaire. La déconnexion des Vitrines est immédiate. La résiliation ne donne lieu à aucun défraiement ni aucune indemnité par Eolas et par le Client. Cependant, si le Client a opté pour un paiement par prélèvement mensuel, les prélèvements sont stoppés le mois suivant la résiliation. Dans le cas où le Client est propriétaire d'un nom de domaine et qu'il veut le récupérer, il doit en faire la demande officielle dans son acte de résiliation à Eolas et être à jour de ses paiements.
Article 9 – Cessation d'activité du Client – Transmission du fonds de commerce : En cas de cessation d'activité du Client, le contrat est résilié de plein droit. En cas de transmission du fonds de commerce, le repreneur n'est pas tenu de s'abonner à AchatVille. S'il décide d'y adhérer, il pourra bénéficier d'une réduction du coût de l'abonnement calculée « prorata temporis » des options de l'ancien propriétaire du fonds de commerce. La réduction de prix est défalquée des options choisies par le nouveau propriétaire du fond. Tout mois entamé du premier contrat n'est pas pris en compte pour le calcul de la réduction de prix.
Article 10 – CNIL : Il incombe au Client de déclarer lui-même ses fichiers et les traitements associés.
Article 11 – Mentions légales du portail AchatVille : le Client accepte les Mentions Légales décrites dans AchatVille.com.
Article 12 – Interruptions de service résultant de Tiers / Force majeure / Cas fortuits - Litiges : Eolas n'est pas responsable des interruptions de service résultant d'un tiers ni résultant d'aléas pouvant découler de l'état actuel de la technique ni en cas de force majeure ou de cas fortuits. Ces cas pris au sens de l'article 1148 du code civil suspendront les obligations du présent contrat dans un premier temps. En cas de survenance d'un tel événement, les parties s'efforceront de bonne foi de prendre toutes mesures raisonnablement possibles en vue de poursuivre l'exécution du contrat. Si les cas de force majeure ou cas fortuits ont une durée d'existence supérieure à deux mois, le présent contrat pourra être résilié à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, sans droit à indemnité de part et d'autre. De façon expresse sont considérés comme des cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux retenus par la jurisprudence habituelle de la Cour de cassation : les intempéries exceptionnelles, les catastrophes naturelles, les incendies, les inondations, les attentats, les restrictions légales à la fourniture de services de radiocommunication. Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout différend découlant du présent contrat et qui n'aurait pas fait l'objet d'un règlement à l'amiable, sera tranché par le Tribunal de Commerce du plaignant.